

Concours littéraires

Autor(en): **Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 11

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté fin mars.

Pour éviter des frais de ports inutiles, utilisez notre compte-chèques postaux II. 1160.



ON REMARIA PAS CONTEINT

BRAQUELYENET à Mouaiset que l'età zu venu vévo s'età remaryá. L'è su que pouáva pas vivre tot solet : l'avà trã z'ao zu età gatá et pourri dào teimps de sa premiè fenna. Et, ma fâi, vo séde, on sè crâi fére po lo mî et Braquelyenet quemet l'è z'auto. Sè desâi :

— L'è veré que se mè remaryo, l'è on ressemelládo. No sein náovo, ne mè, ne ma fenna. Mâ on páo pas betá áo rabllion ti lè solá que sant perclioussi, quand lè quartá, lè z'eimpègne et lo solin pouant oncora servi. Lo remaryádo l'è tot parái. Que faut-te fére ? Tant que no reste dâi z'uti faut pas criá famena. L'è dinse et pu l'è tot.

Et l'a fini pè trová onna ancienna dzouvena femalla que verouváve du grand'teimps d'einverson li. L'ant fé devésá lo pétabosson et la patse l'a été féte.

Quemet dein ti lè maryádo lâi a zu la lena de má que dóire cein que páo dourá. Quand botse-te áo su ? Lo reví dit :

La lena de má (miel)

Dóire tant qu'áo premi rotá.

Dein ti lè cas n'a pas été tant granta à cein que crâio.

Dou má aprí, ion de sè camerardo que fraternisáve avoué li lè z'auto idéo ie reincontre Braquelyenet et lâi fá dinse :

— Mâ, mon pouro Braquelyenet, i-to malado ? T'a l'air tot badzo, mau fotu et principalement mau conteint. L'è dâi poué manâire po quaucon que vint de repreindre fenna. I-to pas behiráo ? Ta fenna n'è-te pas dzeintya ?

— Lâi a rein à lâi reproudzí, se te váo. Mâ d'on outro côté, mè fá dâi pridzo que mè plliésant pas.

— Pourquoi ?

— L'è adí à mè reclliamâ de l'erdzeint. Quand l'arrevó à midzo, po diná, mein reclliame. A duve z'hâore quand revé po mon travail, m'ein reclliame. A six hâore, quand vîgno à l'ottó, lo premi affère que ie fá mè reclliame oncora de la mouniá et dinse tota la senanna. Te comprend bin que páo pas dourá dinse.

— L'è épouâiráo ! L'è onna fenna que l'è po la dépeinsa ?

— Pas pî. N'atsíte pî rein po l'ottó. Reclliame, l'è tot.

— Adan, que fá-te de clli l'erdzeint ?

— Ne sé pas. D'ailleu, po bin tè dere, lâi ein é oncora rein bailli !
Marc à Louis.

LA REVANCHE DE FRANÇOIS

(Suite).

APRES l'excitation générale, les rires, les quolibets, les bonnes claques d'encouragement distribuées à ce brave François, toute la bande se retrouva dans la rue. C'était une magnifique soirée d'été, chaude et calme, doucement éclairée par une poussière d'étoiles clignotantes. François se taisait... et marchait soutenu par deux solides bras. Sans doute, il pensait, ou même souffrait son rêve, un ou deux verres de blanc suffisaient à lui donner cette impression de tanguage et de tournoiement qu'on a sur un avion !

Un peu avant d'arriver à sa boutique, toute la petite troupe s'arrêta. On discutait, on gesticulait, le grand Louis criait :

— Mais non ! Je vous assure qu'il ne risque rien ! Moi je connais la « manicle ». On l'embarque sur la benne, et on te le hisse comme un vulgaire sac de ciment. C'est pour le coup qu'il aura été en avion... et à bon compte, vous savez !

— Oui, mais qui le tirera de là ?

— Oh ! ne vous en faites pas pour ça, on verra bien !

Il y avait là une façade qu'on crépissait : des ponts de planche et une grue pour élever des poutres nécessaires à la charpente du toit. Vraiment, l'occasion était trop belle pour qu'on n'en fasse pas profiter ce brave François. Le pauvre, il somnolait comme un bienheureux sans se douter de noirs projets qui se tramaient sur sa tête !

On le hissa si délicatement, à si petits tours de manivelle... qu'il ne se réveilla pas. On le voyait, bien installé dans sa nacelle, se balancer lentement poussé par la brise matinale !

Le grand Louis qui ne disait rien depuis un moment, soupira, la tête levée et résuma notre impression :

— Quel veinard !

Le réveil de François, aux premiers rayons de soleil, fut superbe. Il avait le vertige, le malheureux ! Pensez un peu à votre impression et à votre émotion, si vous vous trouviez un beau matin, suspendu à un fil, à quinze mètres au-dessus du plancher des vaches !

François, crispé au rebord de sa « cabine » jetait un regard mélancolique et honteux sur l'atrouplement qui grossissait... sous lui !

La descente s'opéra au milieu des acclamations d'une foule narquoise :

— Il faisait chaud là-haut ?

— Hé ! François, tu prends des passagers ?

Les jours ont passé. Et nous sommes revenus goûter ces agréables moments dans l'échoppe de François. Il eut un peu de peine à nous pardonner notre vilain tour... mais avec le temps, on finit par oublier. Lui ne nous parla plus jamais de son baptême de l'air ! Vraiment la purge avait été trop forte !

Lors d'un bal très sélect où le grand Louis faisait admirer son élégance recherchée, nous remarquons tout à coup qu'il quitte sa danseuse, rouge comme un coquelicot, et traverse la salle d'une curieuse façon. Et tout le monde de pouffer dans son coin... à la vue de ses souliers qui s'en allaient par pièces détachées ! Une semelle se décolla, puis l'autre, et le grand Louis s'engouffra

fra dans les toilettes, en chaussettes, les chevilles délicatement ornées des tiges flottantes de ses souliers !

On le rejoignit bientôt. Il attendait philosophiquement qu'on lui apportât une nouvelle paire de chaussures !

— Qu'est-ce qu'il t'arrive, mon pauvre vieux ? Nous compatissons ! Les gens sont tellement stupides de se moquer d'un accident si fâcheux !

— Taisez-vous ! Je l'ai peut-être mérité... c'est cette rosse de François !
Benj. Guex.

CONCOURS LITTÉRAIRES

L arrive à certains journaux de mettre un peu de fantaisie dans leurs colonnes en glissant, de temps à autre, entre deux articles politiques, un petit concours littéraire qui a le don d'amuser et, quelquefois, de dérouter le lecteur.

Dans le No 462 de *Candide*, M. Fernand Gregh rappelle comment sont nés ces concours et les résultats qu'ils ont donnés. Il rappelle que le directeur du journal *L'Avenir* a publié une soixantaine de textes, tous pris dans la littérature française, et qui offraient des pièges nombreux. Naturellement, le concours débutait par des textes fort connus, comme le prouve ce vers :

Mais où sont les neiges d'antan ?

pour entraîner bientôt les lecteurs naïfs sur un chemin tout semé d'embûches.

Ainsi cet hémistiche :

« O temps, suspends ton vol... »

était proposé pour faire répondre : « Lamartine ». Or, Lamartine, en écrivant « Le Lac » emprunta le dit hémistiche à un poète du XVIII^e siècle, quasiment inconnu, et répondant au nom de Thomas.

Voici quatre beaux vers, qu'à première vue, on attribue à Alfred de Vigny, l'auteur de la « Mort du Loup », alors qu'ils sont extraits des « Poèmes barbares » de Lecomte de Lisle :

*Tais-toi, le ciel est sourd, la terre te dédaigne,
A quoi bon tant de pleurs, si tu ne peux guérir ?
Sois comme un loup blessé qui se tait pour mourir,
Et qui mord le couteau de sa gueule qui saigne.*

Il y a là évidemment, toute la profession de foi du grand poète stoïcien.

Le comble de l'embûche, c'est ce distique :

*Le raisin pend, la figue pleure,
La banane épaisit son beurre.*

Ce lyrisme fruitier est-il de Francis Jammes ou de la Comtesse de Noailles ? Ni de l'un, ni de l'autre, mais bien de Lamartine, à l'époque où ce dernier essayait, sous l'influence de Victor Hugo, de « faire moderne » afin d'échapper au classicisme.

Du même Lamartine encore, ce vers de « Jocelyn » :

...Et l'oreille clouée à des bourdonnements...

De lui, également, dans « La chute d'un ange » :

Trois fois dans la journée ils têtèrent.

Ici, il faut reconnaître que le pittoresque dépasse la mesure et que, dans son zèle de néophyte, l'auteur du « Lac » perd toute notion de lyrisme.

Autre embûche, les quatre vers que voici :

*Les belles fantasques
A l'œil tendre et fou
Qui nouaient des masques
Derrière leur cou.*

Les correspondants s'empressent de répondre qu'ils sont tirés des « Fêtes galantes » de Paul Verlaine, alors qu'ils ont pour auteur Victor Hugo. La déroute est complète.

Il est un vers que l'on cite en toute circonstance sans en connaître, bien entendu, l'auteur :

Glissez mortels, n'appuyez pas...

Inscrit au bas d'une gravure représentant une scène de patinage, il est de Pierre-Charles Roy, poète à peu près inconnu.

De même celui-ci, fort connu également :

La critique est aisée, mais l'art est difficile.

Le correspondant répondra sans hésiter : « Boileau » dans « L'Art poétique », alors que ce vers est simplement de Destouches, auteur dramatique du XVIII^e siècle (*Le Glorieux*, acte II, scène V).

Du même Destouches également cet autre vers qu'on attribue volontiers à Boileau :

Chassez le naturel, il revient au galop...

et qui se trouve dans sa pièce *Les Glorieux*, acte III, scène V.

En lisant ces vers si modernes :

*Errer dans le jardin, s'égarer dans les bois,
Se coucher sur les fleurs, respirer leur haleine,
Ecouter en rêvant le bruit d'une fontaine...*

on songe à un poète contemporain. Détrompez-vous. Ils sont du bonhomme La Fontaine dans « Le Songe de Vaux ». Que nous sommes loin du style des fables.

Il en est de même de ce quatrain merveilleux qui semble avoir été écrit à notre époque :

*L'ombre de cette fleur vermeille
Et celle de ces joncs pendants
Paraissent être là-dedans
Les songes de l'eau qui sommeille.*

Il est dû à la plume d'un dramaturge français du XVII^e siècle, Tristan L'Hermitte, auteur de « Marianne » et que l'on a extrait de l'ouvrage intitulé : « Le Promenoir des deux amants ».

Quant à cette plaisanterie qui court les rues :

Quoi ! dis-je en portugais...

elle a, bel et bien, pour auteur, Sainte-Beuve, le grand critique du XIX^e siècle et se trouve dans ses « Pensées d'Août ».

Le journal *L'Avenir* a également proposé à ses lecteurs des morceaux de prose. Le concours a donné les mêmes résultats. Ainsi, on attribue à Flaubert, l'auteur de « Salambo », le fragment suivant :

« Les chevaux, fatigués de la mer, bondissaient en sentant le sable et la poussière sous leurs pieds; ils hennissaient avec joie et enlevaient leurs cavaliers comme les chevaux ailés des statues grecques ».

Or, cette prose est d'Alfred de Vigny; on la trouve dans son roman posthume : « Daphné ».

On pourrait faire encore d'autres citations. Ce que nous publions ci-dessus, prouve que, pour connaître la manière des auteurs, il faut se pénétrer de leur style, s'identifier à eux. A cet égard, les concours littéraires contiennent des enseignements précieux. Ils obligent le lecteur à une grande prudence et à beaucoup de circonspection.

J. des S.

Une prescription. — Docteur, ma femme de chambre a comme un coup d'air à l'œil droit. Que faut-il qu'elle fasse ?

— Oh ! chère madame, peut-être n'aurait-elle tout simplement qu'à regarder un peu moins par le trou des serrures...

En famille. — Madame à son mari :

— Il me semble que ce soir tu es particulièrement ennuyeux.

— Tu as raison, ma chérie.

Il prend sa canne et son chapeau.

— Pourquoi sors-tu ?

— Je me trouve si ennuyeux, que je ne puis me supporter à la maison.

LE MARIAGE DE JEAN-LOUIS



Le matin-là, Jean-Louis s'était levé de bonne heure. Il n'avait pas à s'occuper ni de l'écurie, ni du train journalier habituel. C'était le grand jour; il allait se marier.

Jean-Louis n'avait pas peur de prendre femme, mais d'après toutes les histoires dont on lui avait rempli la tête, depuis quelques semaines, pour l'épouvanter, il n'était rien tant rassuré sur ce qui l'attendait.

L'aîné des Burland, le grand Gustave qui était trompette dans la fanfare du « 3 », et qui était resté célibataire, lui avait dit :

— Mon pauvre Jean-Louis ! Qu'est-ce que tu veux t'encoupler d'une femme pour le restant de tes jours ? T'es pas fou ?

Evidemment, c'était pas une petite affaire. Mais la Fanchette était bien gentille, bien brave et les Braillood ne s'étaient pas montrés trop « racecauds » pour ce mariage. Il aurait pu tomber plus mal, après tout.

Sur ces réflexions consolantes, Jean-Louis s'était fait la barbe, avait déjeuné de bon appétit, puis, vers les 9 heures, avait endossé le complet en fin drap noir que sa mère lui avait préparé, avec une belle chemise blanche à petits plis, bien empressée et une cravate à faire loucher le fils au chef de gare qui en mettait pourtant des mirobolantes, pour le dimanche.

— Tu es beau comme un ministre, lui dit son père qui était endimanché, lui aussi, mais qui avait dû renoncer à boutonner sa veste, devenue trop petite depuis son mariage.

— Quand tu seras fin prêt, Jean-Louis, on ira prendre trois verres à la cave. Il n'y a rien de tel pour vous donner du courage, le jour du mariage. Parce que, tu sais, au dernier moment, il y en a qui ont la frousse et qui demandent à réfléchir.

Chez les Braillood, la maison était tout en « cupesse ». Les femmes se sautaient contre, depuis 6 heures du matin déjà, comme des tavans autour d'un falot. C'est que, il y avait bien de quoi à se faire du souci, ce jour-là. Le repas de nocce aura lieu d'abord après la sortie de l'église et il en fallait préparer, du commerce, pour tout ce monde qui allait venir. Il n'y avait que la Fanchette qui était calme comme un autre jour. Elle avait aidé à relaver le déjeuner, donné un coup de balai devant la maison et arrosé les géraniums. Comme elle allait porter aux poules, sa mère lui criait, depuis la cuisine :

— Dis voir, Fanchette ! Il faudrait assez te rappeler que c'est toi qui te maries, aujourd'hui. Ça fait que... ça serait d'abord le moment d'aller t'habiller, avant que Jean-Louis vienne te chercher. Ça serait du joli, s'il te voyait avec tes socques et ton tablier de cuisine.

La Fanchette, tout-tranquillement, lui répondit :

— Mais oui, maman. Te tracasses pas tant. Toi-même, tu as toujours dit : « On a bien le temps ». Eh bien, pour le mariage, c'est la même chose. Des hommes, il y en aura toujours assez. C'est pas comme les pommes de terre; il y en a jamais de trop. Et Jean-Louis, qui m'attend depuis ce printemps, attendra bien une demi-heure que je sois prête.

La « belle chambre » du rez-de-chaussée était maintenant pleine de monde. La tante Françoise venait d'arriver de Botterens avec l'autobus. Les deux oncles, Féli, ancien voyer du district, Jérémie, retraité du chemin de fer d'Echallens, les « bons » cousins de Vuarrens, et ceux « remués de germains », de Bousens, ainsi que les nièces d'Eclagnens, bref, toute la parenté des Braillood était là.

Le père avait débouché les deux bouteilles de « Villette » qu'il avait mises au frais, dans le bassin de la fontaine.

— A la santé de tout le monde ! C'est du « 29 »; voyez, il fait l'étoile ! Pour les dames, il y avait du sirop de framboises que la mère

Braillood avait fait elle-même et qu'on trouvait fameux.

Jean-Louis, après avoir bu les trois verres de « courage » avec son père, venait d'arriver à la Greubenette, pour voir si sa future était prête et toujours décidée à lui confier son bonheur.

— C'est pas le tout que ça, fit-il, en voyant tout ce monde rassemblé.

— Assez « batoillé » comme ça !

Si vous voulez qu'on se marie encore aujourd'hui, il faudrait ne pas trop « pédzer » par là. C'est dix heures et demie. Le « pétabosson » nous attend pour onze heures. Où est Fanchette ?

— Elle est en haut, en train de se bichonner pour te faire plaisir, répondit le père Braillood. Monte seulement ! Si tu veux la bécoter pendant qu'elle est encore Fanchette Braillood, dépêches-toi ! C'est la dernière qui sonne.

Fanchette, qui avait entendu la voix de Jean-Louis, descendait.

— Ah, te voilà, Jean-Louis ! T'es rudement beau. Aussi, je te permets de m'embrasser par devant le monde. On n'a plus besoin de s'en cacher, cette fois-ci, ou quoi ?

Jean-Louis ne se le fit pas dire deux fois. La future Madame Perrotzet avait, ma foi, bien bonne façon et le regard franc qu'elle posait sur celui qui allait être son seigneur et maître, lui fit comprendre qu'un bonheur tranquille les attendait, si chacun y voulait mettre du sien.

— Allons. En route ! Mes parents sont déjà partis pour l'état-civil. Il ne s'agit pas de faire attendre le « pétabosson », disait Jean-Louis, en donnant le bras à sa future belle-mère. Celle-ci avait mis sa belle robe de soie noire et le beau châle en cachemire que toute bonne Vaudoise qui se respecte sort de l'armoire, dans les grands jours.

La cérémonie à l'état-civil se passa comme à l'ordinaire. Jules Gallet, le préposé, après avoir touché la main à tout le monde, prit son sérieux officiel et lut tout ce que la Loi recommande aux futurs époux. Jean-Louis était bien un peu ému pour dire le « oui » qui lie deux êtres pour la vie. De son côté, la Fanchette, à la question : « Consentez-vous à prendre pour époux, etc. », avait répondu :

— Mais bien sûr !

Ce qui obligea le préposé de lui faire remarquer que la Loi exigeait un « oui » formel.

A quoi la Fanchette répondit :

— Monté, que d'histoires ! N'est-ce pas la même chose, puisqu'on est d'accord, les deux, depuis ce printemps ?

En sortant de là, tout le monde se retrouva devant l'église où M. le pasteur s'impatientait, tout en ayant un bon sourire pour les deux époux qu'il avait eus comme catéchumènes. La cérémonie qui suivit et à laquelle beaucoup de gens de l'endroit avaient tenu d'assister, eut le caractère sérieux qui convenait.

Fanchette, qui venait de faire son apprentissage à l'état-civil, ne fit, cette fois aucune difficulté à dire carrément le « oui » exigé. Pendant les exhortations de M. le pasteur, rapport à la fidélité conjugale, l'amour réciproque et tout ce qui va avec, la mère Perrotzet avait bien un peu reniflé dans son mouchoir, tandis que la mère de Fanchette soufflait à tante Françoise :

— Il a bien raison, Monsieur le pasteur, de sermonner un peu ces « poisons » d'hommes, pour l'obéissance et surtout pour la fidélité. Ils sont plutôt rares, ceux qui en tiennent compte, une fois qu'ils sont arrivés à leurs fins et se croient être les maîtres. J'en sais quelque chose, ma pauvre Françoise.

— Tu as bien raison, Julie, pour ce qui est de ça. Vois-tu, avec ces hommes, même les meilleurs ne valent souvent pas grand-chose.

A la sortie de l'église, toute la marmaille du village était là, parce que, à des noces de sorte, comme celle-là, il y aura sûrement des « caras ». Et il y en avait. L'oncle Jérémie en avait plein son grand feutre et les mariés chacun un gros cornet d'où ils puisaient à pleine main. Aussi